



HAL
open science

**Grossesse désirée, grossesse imposée. Le vécu de la
grossesse aux XVIII e et XIX e siècles en France dans
les écrits féminins privés**

Emmanuelle Berthiaud

► **To cite this version:**

Emmanuelle Berthiaud. Grossesse désirée, grossesse imposée. Le vécu de la grossesse aux XVIII e et XIX e siècles en France dans les écrits féminins privés . Histoire, économie et société, 2009, 28e année (4), pp.35-49. 10.3917/hes.094.0035 . hal-01767539

HAL Id: hal-01767539

<https://hal.science/hal-01767539>

Submitted on 18 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GROSSESSE DÉSIRÉE, GROSSESSE IMPOSÉE : LE VÉCU DE LA GROSSESSE AUX XVIII^E-XIX^E SIÈCLES EN FRANCE DANS LES ÉCRITS FÉMININS PRIVÉS

Emmanuelle BERTHIAUD

Armand Colin | *Histoire, économie & société*

2009/4 - 28^e année
pages 35 à 49

ISSN 0752-5702

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2009-4-page-35.htm>

Pour citer cet article :

BERTHIAUD Emmanuelle, « Grossesse désirée, grossesse imposée : le vécu de la grossesse aux XVIII^e-XIX^e siècles en France dans les écrits féminins privés », *Histoire, économie & société*, 2009/4 28^e année, p. 35-49. DOI : 10.3917/hes.094.0035

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Grossesse désirée, grossesse imposée : le vécu de la grossesse aux XVIII^e-XIX^e siècles en France dans les écrits féminins privés

par Emmanuelle BERTHIAUD

Résumé

Les écrits féminins privés permettent d'accéder au vécu de la grossesse chez certaines femmes en France aux XVIII^e et XIX^e siècles. Expérience courante à l'époque, les grossesses sont souvent désirées car elles permettent d'accéder à la maternité, fondement de l'identité des femmes mariées. La valorisation croissante du rôle maternel à partir des Lumières a contribué à l'investissement positif de la grossesse chez certaines femmes, conscientes de leurs responsabilités vis-à-vis de l'enfant à naître et de la société, éveillant chez quelques-unes des revendications « pré-féministes ». Cependant, la grossesse était souvent vécue comme une expérience pénible et angoissante, associée à la maladie et à la mort. Certaines femmes considèrent même l'expérience physique de la maternité comme un fardeau et refusent l'idéalisation de l'amour maternel, sans toutefois remettre en cause la vocation maternelle des femmes. L'évolution des mentalités et le contrôle croissant des naissances surtout à partir du XIX^e siècle, contribuent cependant à ce que la grossesse soit envisagée de manière plus singulière et qu'un nombre croissant de femmes refusent les maternités trop nombreuses.

Abstract

Women's personal writings give a valuable insight on how some women lived their pregnancies in France in the XVIIIth and XIXth centuries. The pregnancies, which were usual events at the time, were often desired as they enabled women to access motherhood, the basis of their lives as married women. The increasing value bestowed on mothers' roles, from the Age of Enlightenment onwards, contributed to improve some women's investment in their pregnancies as they became gradually aware of their responsibilities towards the future child and society. This led some women to vindicate for some "pre-feminist" rights of women. Yet, pregnancies were often perceived as painful and worrisome states, connected to illness and death. Some women even considered the physical experience of motherhood a burden and rejected the idealization of maternal love. However, they did not question women's roles as mothers. As birth control increased and mentalities changed, especially from the 19th century onward, pregnancies to be considered as less singular and led more women to refuse too numerous pregnancies.

J'ai très mauvaise opinion de vos langueurs. Je suis du nombre des méchantes langues, et je crois tout le pis ; voilà ce que je craignais. Mais, ma chère enfant, si ce malheur se confirme, ayez soin de vous. (...) Si vous êtes grosse, comptez que je n'ai plus aucun

dessein que de faire ce que vous voudrez (...). Je suis triste de votre état ; je crains que vous ne le soyez aussi. Je vois mille chagrins et j'ai une suite de pensées dans ma tête, qui ne sont bonnes ni pour la nuit ni pour le jour¹.

Madame de Sévigné, *Correspondance*, t. 1, p. 236-237, 27 avril 1671.

Cette citation, tirée de la célèbre correspondance de la marquise de Sévigné avec sa fille madame de Grignan, enceinte de son deuxième enfant, nous montre une mère inquiète et une vision sombre de la grossesse. La comtesse de Grignan souhaite au contraire donner un héritier mâle aux Grignan et elle écrit plus tard à sa fille, madame de Simiane, qu'il n'y a « rien de plus souhaitable à [ses] yeux que la fécondité »².

Cet exemple met en évidence les réactions contrastées suscitées par la grossesse autrefois, d'où l'intérêt que présente l'histoire de son vécu. Cette expérience, commune à la plupart des femmes, concernait entre les deux tiers et les trois quarts d'entre elles à l'époque moderne, jusqu'au XIX^e siècle, parfois de manière très fréquente³. C'est donc un moment particulièrement propice pour étudier l'attitude des femmes face au désir d'enfant et à la maternité ; c'est aussi l'occasion d'une réflexion sur l'identité féminine et les droits des femmes⁴. Cependant, la notion de « féminisme » dans son sens actuel est inadaptée pour la période étudiée, le mot n'apparaissant d'ailleurs que dans les années 1880⁵. En effet, la complémentarité des rôles entre les deux sexes n'est pas vraiment contestée pendant la période étudiée ; les questionnements actuels qui lient féminisme et naissance sont donc largement anachroniques⁶.

Nous avons choisi d'utiliser ici des écrits féminins privés, principalement correspondances, journaux et mémoires, afin d'étudier le vécu et les représentations des femmes pendant leur grossesse⁷. A part quelques ouvrières autodidactes proches du socialisme, celles qui ont pu être étudiées appartiennent essentiellement à des milieux favorisés, souvent urbains, principalement à la noblesse et à la bourgeoisie. Disposant de temps et d'instruction, elles écrivent plus volontiers sur elles-mêmes et, pour certaines, sur la condition féminine. Si leur discours n'est pas représentatif de l'ensemble de la population, il permet d'étudier l'émergence de thèmes appelés à se développer par la suite.

Les sources retenues concernent principalement la France et s'échelonnent du milieu du XVIII^e siècle aux années 1880. Cette époque se caractérise notamment par une évolution de la famille, du couple, du rapport à l'enfant, ainsi que par un contrôle

1. Madame de Sévigné, *Correspondance*, R. Duchêne (éd.), Paris, Gallimard, t. 1 (mars 1646-juillet 1675), p. 236-237, 27 avril 1671.

2. Madame de Sévigné, *op. cit.*, note 2, p. 1072.

3. M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes, réalités et représentations, Saint-Étienne 1880-1950*, Lyon, PUL, 1993.

4. Cet article est la version remaniée d'une intervention au colloque « Féminisme et naissance », tenu à Châteauroux le 22 septembre 2007, ce qui explique le choix de faire une place au féminisme dans cette étude du vécu de la grossesse. Il s'inscrit également dans le cadre d'une thèse en cours intitulée *Les femmes enceintes, vécu et représentations en France (XVIII^e-XIX^e siècles)*, sous la direction de madame S. Beauvalet.

5. M. Riot-Sarcey, *La démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1994.

6. Depuis les années 1970, la maternité est perçue dans le débat féministe de deux manières contradictoires : comme un facteur d'aliénation féminine et le nœud du patriarcat, ou au contraire comme une expérience fondamentale de la construction identitaire féminine. Voir F. Thébaud, « Maternités », *Clio*, n° 21, 2005, p. 9-16, *loc. cit.* p. 12.

7. Nous avons fait le choix d'exclure les autres types de sources, notamment la littérature médicale, vue l'ampleur du corpus et leur parti pris différent ; ils seront néanmoins exploités dans la thèse.

croissant des naissances⁸. La manière de vivre la grossesse a pu s'en trouver modifiée ; la période retenue est donc large afin de cerner cet éventuel changement. Il s'agit donc d'analyser ici les attitudes ambivalentes des femmes face à la grossesse mais aussi d'envisager le lien entre ce vécu et la construction de l'identité féminine à l'époque étudiée.

Les grossesses sont désirées

Tout d'abord, et c'est le cas général, la grossesse peut être désirée car elle permet d'accéder au statut de mère.

*Aux XVIII^e et XIX^e siècles, le désir d'avoir des enfants est une évidence*⁹

En effet, à cette époque, la maternité ne s'évoque pas en termes de choix pour les couples mariés : elle est la vocation « naturelle » de la femme. La procréation est d'ailleurs reconnue par la religion chrétienne comme la fin première du mariage, malgré l'idéal ecclésiastique du célibat et de la chasteté¹⁰. Tout ce qui peut détourner l'acte conjugal de sa fin procréatrice est considéré, en théorie, comme un péché mortel¹¹. En outre, les mentalités rurales traditionnelles valorisent la fécondité, les naissances assurant la permanence du cycle vital¹². Par conséquent, même si des pratiques de limitation de la fécondité existent¹³, on attend d'une union qu'elle soit féconde. Après le mariage, les femmes manifestent donc souvent le désir d'être enceintes rapidement¹⁴.

La maternité est en effet considérée comme un devoir. Les femmes ont pour mission de donner la vie, notamment un fils qui perpétuera la lignée et qui héritera du patrimoine familial. Cette exigence est intériorisée par elles, car elle leur donne un statut dans la société ; comme l'assure le dicton : « Point de fille qui ne désire devenir femme, point de femme qui ne désire devenir mère ». La grossesse et l'accouchement sont des étapes essentielles de la socialisation féminine¹⁵ et un rite initiatique permettant l'accès à la maternité dans le cadre du mariage, ce qui constitue la norme sociale à l'époque. Toutes les femmes ressentent donc cette pression, et elles doivent faire la preuve de leur capacité à enfanter. Cette nécessité explique d'ailleurs la persistance à l'époque moderne du concubinage pré-nuptial ou du « mariage à l'essai » dans certaines régions françaises comme la Corse ou le Pays

8. Dans P. Ariès et G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, t. 3 : P. Ariès et R. Chartier (dir.), *De la Renaissance aux Lumières*, 1986 et t. 4 : M. Perrot (dir.), *De la Révolution à la Grande Guerre*, 1987.

9. M. Laget, *Naissances, l'accouchement avant l'âge de la clinique*, Paris, Le Seuil, 1982.

10. M. Bernos, C. de la Roncière, J. Guyon et P. Lécivain, *Le fruit défendu. Les chrétiens et la sexualité de l'antiquité à nos jours*, Paris, Le Centurion, 1985.

11. La seule forme possible de limitation des naissances pour l'Église est la continence dans le mariage, qui n'est autorisée que dans certaines conditions. Voir A. Burguière, C. Klapisch-Zuber, M. Segalen et F. Zonabend (dir.), *Histoire de la famille*, vol. 2 : *Le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, 1986.

12. J. Gélis, *La sage-femme ou le médecin, une nouvelle conception de la vie*, Paris, Fayard, 1988.

13. La fécondité a pu être limitée par un âge tardif au mariage, l'abstinence, le retrait. On connaissait aussi depuis longtemps le rôle contraceptif de l'allaitement prolongé : voir A. Mac Laren, *Histoire de la contraception*, Paris, Noësis, 1996.

14. Dans les faits, environ la moitié des premiers bébés naissaient moins d'un an après le mariage de leurs parents. Les proverbes confirment le lien entre mariage et mise en route du premier enfant : « Quand on te met l'anneau, prépare le manteau de grossesse ». Voir F. Loux et P. Richard, *Sagesses du corps. La santé et la maladie dans les proverbes régionaux français*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1978, p. 184.

15. M. Dumas, *Le mariage amoureux, histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004.

basque¹⁶. Avant de bénir officiellement une union, les familles attendaient de savoir si le couple était fécond, la procréation étant bien considérée par tous comme le but principal du mariage. Le cas des reines était encore plus sérieux ; elles voyaient leur statut menacé en cas de stérilité car elles risquaient l'annulation du mariage¹⁷. Les cas longtemps malheureux d'Anne d'Autriche et de Marie-Antoinette illustrent cet impératif : « Il [...] faut un dauphin »¹⁸.

Quand la grossesse vient à tarder, l'angoisse féminine est perceptible : le spectre de la stérilité menace. On le voit dans une lettre d'Aloÿse de Cerilley à son mari en 1807, tous deux étant issus de la petite aristocratie de la région lyonnaise. Après deux ans de mariage, elle détrompe de nouveau son époux sur un espoir de grossesse et envisage le pire, vieillir sans enfant :

J'ai été désabusée hier soir malgré toutes les précautions que j'ai prises [...]. La peine que j'en ai ressentie ne peut se dire, j'y croyais tellement que le contraire ne m'était pas venu à la pensée. Il m'arrive souvent de penser à l'avenir et alors combien je me vois seule ; Aloÿse, le front couvert de rides et la taille courbée inspirera-t-elle à son ami le même sentiment, l'aimera-t-il alors ? Une mère de famille de quelque manière qu'elle puisse être inspire toujours le respect, son mari et ses enfants l'aiment, la chérissent ; mais une femme âgée qui voit autour d'elle successivement tomber tout ce qu'elle aime reste seule, sans appui, alors combien la vieillesse devient isolée¹⁹.

À l'époque, la stérilité est imputée à la femme ; elle est donc vécue comme un échec personnel, ce qui explique la multiplicité des pratiques pour restaurer la fécondité²⁰.

Outre la solitude et la précarité du statut social qu'elle confère, l'absence d'enfant peut distendre les liens avec le mari. L'Église elle-même considère l'enfant comme un élément essentiel qui favorise les liens affectifs dans la famille et soude les époux²¹. Mais, avec la valorisation croissante de l'amour conjugal au XVIII^e siècle, l'enfant est encore davantage présenté comme l'accomplissement du couple²². Les écrits privés comportent de nombreuses allusions à l'enfant à naître qui vont dans ce sens. Marie-Amélie, duchesse d'Orléans, qualifie l'enfant qu'elle attend en 1810 de « cher fruit du plus tendre et pur amour qu'elle] porte dans [s]on sein »²³. En 1781, Manon Roland voit dans l'enfant à venir une preuve de son attachement pour son mari : « Va, le charme d'augmenter nos liens et nos jouissances, de te donner un gage de ma tendresse, de voir imiter tes vertus, est le seul qui me touche »²⁴. Elle évoque la joie de donner

16. Ces pratiques ancestrales sont bien attestées du Moyen Âge au XVII^e siècle, mais les folkloristes français en rapportent encore des exemples au XIX^e, voire au XX^e siècle, dans certaines régions françaises. Voir J.-L. Flandrin, *Les amours paysannes (XV^e-XIX^e siècle)*, Paris, Julliard, coll. « Archives », 1975, p. 184-188.

17. L'Église n'autorisait pas la répudiation de l'épouse stérile, mais les puissants réussissaient souvent à obtenir l'annulation d'une union inféconde. Voir M. Daumas, *op. cit.*, p. 159, et F. Cosandey, « Puissance maternelle et pouvoir politique. La régence des reines mères », *Maternité, Clio*, n° 21, 2005, p. 69-90, *loc. cit.* p. 81.

18. Lettre de Marie-Thérèse d'Autriche à Marie-Antoinette, 1^{er} avril 1780, dans Marie-Antoinette, *Correspondance (1770-1793)*, E. Lever (éd.), Paris, Tallandier, 2005, p. 380.

19. *Émilie*, Bernard de Fréminville (éd.), Paris, Le Seuil, 1985, lettre d'Aloÿse à Laurent de Cerilley, avril 1807.

20. J. Gélis, *L'Arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1984.

21. J. Goody, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, Armand Colin, 1985.

22. M. Daumas, *op. cit.*, 2004.

23. *Journal de Marie-Amélie, reine des Français*, S. d'Huart (éd.), Paris, Librairie académique Perrin, 1980, 22 mai 1810.

24. Lettre de Manon Roland à son mari, 8 février 1771 dans Roland de La Platière, Jeanne-Marie, *Lettres de madame Roland. Nouvelle série : 1767-1780*, C. Perroud (éd.), s.l., Maxwell, 1990.

naissance à un enfant qui ressemblera à son mari. Cela conduit d'ailleurs nombre de futures mères à souhaiter un garçon qui perpétuerait son père. Ainsi, en 1882, Marie-Thérèse Ollivier, épouse d'Émile Ollivier, ministre de Napoléon III, souhaite un fils car « combien est grand le bonheur de la femme qui, comme moi, unie à un homme de bien et de génie, a fait naître d'elle un fils capable de continuer son père ! »²⁵. On le voit, ajouté à la nécessité d'avoir un héritier, le désir de grossesse s'apparente donc bien souvent à la « rage de faire des mâles »²⁶.

Mais certaines femmes ressentent aussi une envie profonde d'avoir des enfants, sans lien direct avec une pression sociale ou conjugale. C'est d'ailleurs parfois la seule raison qui les pousse à se marier. Suzanne Voilquin, ouvrière saint-simonienne, se décide ainsi dans les années 1830 à trouver un mari, non pour faire un mariage d'amour mais par envie d'être mère :

Depuis deux ans et demi mon cœur ne vibrait plus qu'en songeant aux petits anges roses que la maternité me promettait. O ! avoir des enfants, reporter sur eux cet immense besoin d'aimer qui tourmentait ma vie était, selon moi, le seul bonheur enviable. J'y pensais sans cesse, mais je voulais réunir sur ces chers petits êtres toutes les conditions de bonheur possible ; pour cela il leur fallait un nom et un père avouables²⁷.

La perspective d'avoir des enfants permet aussi à certaines femmes de surmonter le dégoût ou la panique provoqués par les relations sexuelles. Ainsi, vers 1860, Zélie Martin, mère de Thérèse de Lisieux, aurait renoncé à la vie religieuse sur les conseils de la supérieure du couvent d'Aleçon, auquel elle avait été confiée. Elle se serait mariée en ignorant tout de la sexualité, avec Louis Martin, lui aussi candidat refusé à la vie cléricale. Selon le biographe de la famille, la révélation de tous les devoirs du mariage provoqua chez elle un grand « effroi ». Après neuf mois chastes et l'intervention de leur confesseur, les époux ne se résolurent à remplir leur devoir conjugal que dans la perspective d'avoir beaucoup d'enfants et de les consacrer à Dieu²⁸.

La joie d'être enceinte peut se manifester en différentes occasions

Dans la perspective d'une naissance désirée, la découverte de la grossesse, notamment la ou les premières fois, est souvent un moment de joie. Aux époques étudiées, l'établissement du diagnostic n'est certes pas très assuré : il n'y a guère de certitudes avant le troisième ou le quatrième mois, voire bien plus tard. Divers symptômes donnent cependant l'alerte : arrêt des règles, gonflement de la poitrine, nausées, etc. Quand la grossesse se confirme, la femme se sent souvent soulagée et rassurée par cette preuve de sa fertilité. Elle est reconnue par les siens²⁹, et fait alors l'objet d'attentions, de solidarités, qui rendent son état valorisant. Dans ses mémoires, Élisabeth Vigée-Lebrun évoque ainsi en 1780 le bonheur immense de se savoir bientôt mère : « Ces jouissances d'amour propre, dont je vous parle [...] sont bien loin de pouvoir se comparer à la jouissance que j'éprouvai lorsque, au bout de deux années de mariage, je devins grosse »³⁰.

25. Arch. Nat. 542/AP46, cinquième carnet de Marie-Thérèse Ollivier, 19 août 1882.

26. P. Darmon, *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, Paris, J.-J. Pauvert, 1977, p. 142.

27. S. Voilquin, *Mémoire d'une fille du peuple ou La saint-simonienne en Égypte*, Paris, Maspero, 1978, p. 102.

28. Z. Martin, *Correspondance familiale, 1863-1877*, S.-J. Piat (éd.), Lisieux, Office central de Lisieux, 1958, lettre du 23 mars 1868.

29. Y. Knibiehler, *Les pères aussi ont une histoire...*, Paris, Hachette, 1987.

30. E. Vigée-Lebrun, *Mémoires d'une portraitiste*, Paris, Scala, 1997.

Avec la perception des mouvements de l'enfant, la grossesse devient certaine. Les premières manifestations de l'enfant et le ventre qui s'arrondit suscitent parfois une intense émotion pour la mère. Au XIX^e siècle déjà, certaines femmes semblent éprouver une conscience nouvelle de leur corps et essayent de rendre compte de ce qu'elles ressentent à son écoute. Elles évoquent un sentiment de plénitude, une joie sensuelle à sentir en elles une vie qui se révèle. Ainsi, en 1823, George Sand essaye de convaincre une ancienne amie de couvent, Émilie de Wismes, du bonheur physique qu'apporte la grossesse : « En attendant, tu ne conçois pas quel plaisir on éprouve à sentir remuer son enfant dans son sein. Et quels doux projets on fait pour lui »³¹. La révélation de la présence de l'enfant conduit en effet à envisager plus concrètement son arrivée et son avenir ; la maternité prend un caractère plus tangible. C'est vers le quatrième mois, au moment où elle sent son enfant bouger, qu'Edmée Guébin, enseignante libre penseuse, commence à tenir son journal, en 1887 ; sa grossesse et sa maternité semblent vraiment commencer là : « Je crois t'avoir senti aujourd'hui tressaillir en moi, cher petit être d'avenir, cher Inconnu qui me rend heureuse, et qui me trouble étrangement. Une vie se révèle, née de la mienne – indépendante pourtant, – et dès aujourd'hui je la respecte »³². Dans son cas, cette révélation suscite immédiatement des réflexions sur l'avenir de l'enfant et la responsabilité qui incombe à la mère à cet égard.

L'investissement de la grossesse se mesure aussi à l'immense tristesse de certaines femmes à l'occasion d'une ou de fausses couches. Celles-ci sont relativement fréquentes à l'époque, de l'ordre du quart des conceptions³³, mais si elles se répètent et débouchent sur une stérilité, les femmes semblent inconsolables. Suzanne Voilquin, notamment, fait l'expérience de multiples fausses couches à cause d'une syphilis transmise par son mari. Cette expérience la bouleverse, elle qui voulait tant avoir des enfants :

Pendant les cinq premières années de mon mariage, je dus, par cette triste cause, abandonner l'espoir d'être mère. Oui, pendant ce laps de temps, j'ai senti trois fois un cher petit être s'agiter dans mon sein et y mourir avant d'avoir vu le jour ! Que de pleurs n'ai-je pas versés dans le silence des nuits, en voyant chaque fois mon espoir de nouveau déçu ! Oh ! avoir senti tout près du cœur cette jeune vie, que je couvais avec tant d'amour, dépérir et s'éteindre, n'avoir pu entendre ce premier cri tant désiré ! [...] La parole est impuissante pour t'exprimer la lassitude, le dégoût de la vie que chacune de ces crises me laissait au fond du cœur. J'en étais venue à douter de la justice divine !³⁴

Ce genre de témoignages féminins sur le vécu de la grossesse et de la maternité, notamment l'expression des sensations physiques et des émotions semble plus fréquent à partir du milieu du XIX^e siècle : la parole féminine est plus abondante et plus libérée qu'auparavant.

La valorisation croissante du rôle maternel

Elle a pu contribuer à rendre plus positive l'expérience de la maternité. On l'a vu, la maternité est « présentée comme l'accomplissement unique et véritable de la vie féminine »³⁵. Cette tendance s'accroît avec le mouvement des Lumières qui marque un

31. G. Sand, *Correspondance*, t. 1, 1812-1831, G. Lubin (éd.), Paris, Garnier Frères, 1964, lettre du 30 janvier 1823.

32. Arch. Nat., 78 AP11, dossier 5 : journal manuscrit d'E. Guébin intitulé « Notre enfant », 10 mars 1888.

33. J.-L. Flandrin, *Familles. Parentés, maison, sexualité dans l'ancienne France*, Paris, Hachette, 1976, p. 189 ; le chiffre proposé ci-dessus est un minimum basé sur des estimations actuelles tirées de H. Leridon, *Aspects biométriques de la fécondité humaine*, dans *Travaux et Documents de l'INED*, n° 65, Paris, PUF, 1973, p. 47-80.

34. S. Voilquin, *op. cit.*, p. 107-108.

35. Y. Knibiehler, C. Fouquet, *La femme et les médecins, analyse historique*, Paris, Hachette, 1983 ; P. Hoffmann, *La femme dans la pensée des Lumières*, Genève, Slatkine Reprints, 1995.

intérêt croissant pour l'enfant, devenu plus précieux. Avec le mouvement populationniste, qui se développe également au XVIII^e siècle, la survie des enfants est aussi devenue un enjeu majeur pour l'État³⁶. Les penseurs, médecins et philosophes se sont donc intéressés de près à la « nature féminine » et ont cherché à démontrer que tout l'être féminin était voué à la maternité³⁷. La fonction reproductrice des femmes en a été revalorisée, mais elle les a cantonnées dans leur rôle de mère.

La venue d'enfants a également été présentée comme la principale source de bonheur pour les femmes, conviction partagée par nombre d'entre elles. Mademoiselle Avrillion, femme de chambre de l'impératrice Joséphine, indique ainsi dans ses mémoires : « Je ne crois pas qu'il y ait de bonheur réel dans ce monde pour une femme qui n'est pas mère ! »³⁸. L'amour maternel est vu comme le sentiment le plus pur, le plus intense, et le rapport mère-enfant comme une relation sacrée. Marie-Thérèse Ollivier rapporte ainsi en 1870 la joie que lui procure sa maternité alors qu'elle est en exil : « Au milieu de toutes nos douleurs, Dieu m'envoie une consolation. Dans quelques mois un petit être de plus dans le monde me donnera toutes les joies et toutes les gloires de la maternité. Depuis que je vois cette douce et bien-aimée figure dans mon avenir, je me sens plus forte et plus calme »³⁹.

La maternité est donc davantage qu'une source de félicité, c'est une « gloire ». Cette représentation n'est d'ailleurs pas sans lien avec la valorisation à la même époque de la maternité de Marie, mère du Christ, par les catholiques⁴⁰. Cette noble mission commence pour certaines femmes dès la grossesse. En effet, nombre d'entre elles ont conscience de former aussi bien le caractère que les qualités physiques et morales de l'enfant avant sa naissance. Cela explique le soin apporté, principalement chez les élites, à l'alimentation, aux activités physiques et intellectuelles des futures mères pendant la grossesse, et même à leur état émotionnel. Leurs préoccupations rejoignent celles des médecins qui multiplient les conseils et les avertissements dans ce domaine depuis la Renaissance, surtout à partir du XVIII^e siècle⁴¹. On rencontre ainsi des femmes comme Marie-Thérèse Ollivier qui cherchent à influencer positivement sur leur futur enfant :

J'espère que cet enfant [...] nous rendra fiers et heureux par sa grâce, son intelligence, sa bonté. Je fais pour cela tout ce qui est en moi : je ne songe qu'à des contemplations aimables, car je le voudrais bon à regarder ; je me tiens autant que je le puis dans une atmosphère de pureté, de bonté, d'intelligence, j'élève mon cœur et ainsi je contribue autant qu'il est en mon pouvoir à la formation de ce petit être de qui j'attends tant de bonheur⁴².

36. Y. Charbit, *Du malthusianisme au populationnisme. Les économistes français et la population (1740-1870)*, Paris, INED, 1981.

37. Y. Knibiehler et C. Fouquet, *op. cit.*, 1983, « Introduction » ; voir aussi Roussel, *Système physique et moral de la femme*, Paris, Vincent Éditions, 1775.

38. *Mémoires de Mademoiselle Avrillion, Première femme de chambre de l'impératrice sur la vie privée de Joséphine*, M. Dernelle (éd.), Paris, Mercure de France, 1986.

39. Extrait du premier carnet de M.-T. Ollivier, 13 décembre 1870, déjà cité.

40. La Réforme catholique s'accompagne d'un climat de dévotion marial qui se poursuit au XIX^e siècle comme en témoigne l'adoption du dogme de l'Immaculée Conception défini par le pape Pie IX le 8 décembre 1854.

41. Sur les médecins et les femmes enceintes, voir E. Berriot-Salvadore, *Un corps, un destin : la femme dans la médecine de la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1993 ; du même auteur, « Le discours de la médecine et de la science », dans G. Duby et M. Perrot (dir.), *Histoire des femmes*, t. 3, Paris, Plon, 1991, p. 407-453 ; voir aussi M.-F. Morel, « Grossesse, fœtus, histoire », dans S. Missonnier, B. Golse et M. Soule (dir.), *La grossesse, l'enfant virtuel et la parentalité*, Paris, PUF, 2004, p. 21-39.

42. Extrait du premier carnet de M.-T. Ollivier, 13 décembre 1870, déjà cité.

Elle revient à plusieurs reprises sur cette idée de perméabilité, d'imprégnation de la mère à l'enfant, et notamment sur le rôle de la vue comme vecteur essentiel de transmission⁴³ : « J'ai devant ma petite table de travail une gravure d'une Madone de Raphaël que je regarde pour avoir toujours sous les yeux une image parfaitement belle dont mon enfant puisse se ressentir »⁴⁴. Elle évoque avec fierté cette « mission maternelle » qui l'amène à « sculpter »⁴⁵ le corps et l'esprit du futur enfant. Mais cette noble tâche est cependant parfois vécue avec inquiétude, tant la responsabilité est importante. Si la croyance aux envies et au pouvoir de l'imagination des femmes enceintes décline pendant la période étudiée⁴⁶, les futures mères se sentent toujours investies d'un pouvoir considérable sur l'enfant à naître. En 1881, Edmée Guébin indique ainsi :

« Je songe avec une crainte grave que la formation de cette apparence physique, la formation de cette conscience, dépend de moi, de moi surtout, la mère, pendant l'existence antérieure⁴⁷ ; je trouve la tâche effrayante ; bien plus périlleuse que l'éducation des premières années, bien plus importante aussi, puisque l'homme la façonne avant de naître, d'une manière presque immuable » ; elle ajoute plus loin : « La vie entière dépend de ces commencements »⁴⁸.

La responsabilité maternelle ne s'arrête cependant pas là : elle se poursuit après la naissance. La valorisation du rôle d'éducatrice des femmes pendant la période étudiée y contribue⁴⁹. Cela explique certainement le discours féminin plus abondant sur ce sujet et le fait que certaines aient utilisé cette fonction pour rehausser leur place dans la société, même s'il les enferme dans des limites étroites.

Quelques mères vont plus loin, notamment, en 1887, Edmée Guébin, gagnée par des idées progressistes sur l'émancipation et le rôle des femmes :

« Nous préférons que tu sois fille, parce que tu prendras rang parmi celles des femmes qui revendiquent, et plus que cela méritent leur égalité sociale avec l'homme. [...] Tu seras savante en même temps que simple, énergique autant que douce, aimante, mais austère, étant tout cela, tu seras, je le répète, une des femmes qui font honorer leur titre, et écoutes bien ceci – qui travaillent efficacement à la régénération morale et sociale du monde parce qu'elles sont éminemment éducatrices ». Cette position atypique l'amène à se justifier de nouveau : « Nous désirons [...] que tu sois une fille, bien que des gens nous disent : "Pourquoi donc ? Vous avez tort : le sort de l'homme est mille fois plus heureux". Cela est vrai en général, mais la raison ? C'est qu'il tyrannise les femmes. Or, je te demande, doit-on s'estimer fier d'un bonheur acheté au prix de l'injustice, doit-on même l'appeler bonheur ? Non. Et non, nous n'en voulons pas pour toi »⁵⁰.

On voit donc chez de rares femmes poindre des revendications qu'on pourrait qualifier de « pré-féministes ». Pour elles, c'est ce rôle maternel essentiel qui doit conférer à

43. J.-P. Peter, « Entre femmes et médecins, violence et singularité dans les discours du corps et sur le corps d'après les manuscrits médicaux de la fin du XVIII^e siècle », *Ethnologie française*, t. 6, 3-4, 1976, p. 341-348.

44. M.-T. Ollivier, *ibid.*, 16 décembre 1870.

45. M.-T. Ollivier, *Brouillon pour la suite de ses mémoires*, s.d. (542/AP46).

46. J. Coste, « Les "envies" maternelles et les marques de l'imagination. Histoire d'une représentation dite "populaire" », *Bibl. de l'École des chartes*, t. 158, 2000, p. 507-529.

47. C'est elle qui souligne.

48. Extrait du 10 mars 1888 de *Notre enfant*, journal d'E. Guébin, déjà cité.

49. Cette question méritant d'amples développements, elle sera traitée ultérieurement dans notre thèse. Voir M. Riot-Sarcey, *op. cit.*, 1994.

50. Extrait du 10 juillet 1888 de *Notre enfant*, journal d'E. Guébin, déjà cité.

la femme davantage de droits dans la société. Dans certains milieux engagés politiquement, souvent proches du socialisme, ces revendications se développent, notamment dans les années 1830-1840. Suzanne Voilquin, par exemple, milite activement pour l'affranchissement des femmes. Elle, qui a perdu ses enfants lors de fausses couches, fonde cette émancipation sur la « sainte maternité » dont l'image est sublimée et obsédante, dépassant d'ailleurs la doctrine saint-simoniennne à laquelle elle souscrit⁵¹. Pour elle, l'image de la mère vient écraser celle de la femme : elle est génitrice de l'humanité, mais aussi institutrice et soignante. Suzanne Voilquin s'engage aussi concrètement pour la cause féminine en devenant sage-femme en 1837, métier qu'elle qualifie de « sacerdoce de l'avenir ». Cette pratique militante la conduit à l'action collective ; elle projette ainsi de fonder en 1838, avec une vingtaine d'autres femmes, une association pour filles mères, au nom de la solidarité féminine autour de la maternité⁵². Elle publie également des articles dans plusieurs journaux féminins, où elle réclame des droits liés à la maternité. Mais peu de femmes la suivent dans cette démarche⁵³, non relayée dans la presse féminine traditionnelle ni dans les grands courants de la pensée sociale de l'époque.

Ce genre de prises de position ne remet cependant pas en cause la maternité comme élément central de l'identité féminine ; elles s'inscrivent dans ce qu'on pourrait appeler de manière anachronique un féminisme « différentialiste » ou « maternaliste »⁵⁴. Cette attitude reste rare dans nos sources : celles qui font état de revendications sur le droit des femmes et qui évoquent la place de la maternité dans ce domaine, appartiennent exclusivement au XIX^e siècle, principalement à partir des années 1830.

Pourtant, malgré une valorisation de la maternité, le tableau de celle-ci n'a rien d'idyllique pendant la période étudiée. Si un nombre croissant de femmes affirment y trouver une source de bonheur et d'utilité sociale, pour beaucoup d'autres la venue d'un enfant est subie et souvent mal vécue, même si cela débouche rarement sur une remise en cause de la maternité.

D'une minorité de grossesses mal vécues – et parfois refusées – à la remise en cause de la maternité ?

La pénibilité de la grossesse

En effet, si les femmes souhaitent avoir des enfants, cela ne signifie pas qu'être enceinte soit agréable. Aux siècles passés, on n'associait guère la grossesse à un sentiment de bien-être. Pour beaucoup de femmes, maladie et douleur sont l'accompagnement habituel du processus de reproduction. Cela s'accorde d'ailleurs avec la vision des médecins qui dissertent abondamment à l'époque sur les maladies des femmes, et la grossesse en fait alors partie⁵⁵. Ce début de médicalisation de la maternité ne semble d'ailleurs pas avoir atténué les représentations négatives concernant la grossesse ; il semble au contraire avoir accentué la tendance, en attirant l'attention sur les multiples risques et maux auxquelles les femmes sont exposées pendant cette

51. C. Planté, « Les féministes saint-simoniennes. Possibilités et limites d'un mouvement féministe en France au lendemain de 1830 », dans J.-R. Derré, *Regards sur le Saint-Simonisme et les Saint-Simoniens*, Lyon, PUL, 1986, p. 73-99.

52. S. Voilquin, *op. cit.*, p. 62

53. À ses côtés d'autres saint-simoniennes comme Jeanne Deroin, Pauline Roland ou Eugénie Niboyet partagent cependant ses convictions : voir M. Riot-Sarcey, *op. cit.*, 1994.

54. L. Adler, *A l'aube du féminisme : les premières journalistes (1830-1850)*, Paris, Payot, 1979, p. 97.

55. Boissier de Sauvages inclut, par exemple, la grossesse dans sa *Nosologie méthodique, ou distribution des maladies en classes, en genres et espèces*, Lyon, J.-M. Bruyset, 1772.

période⁵⁶. Même George Sand, qui vante les charmes de la maternité à Émilie de Wismes, reprend l'idée communément admise que la grossesse est un état pénible, quoiqu'elle en minore l'embaras :

Je te rassurerai seulement sur l'intérêt que tu prends *aux peines attachées à mon état*. Je t'assure bien, chère amie, que ces peines-là ne sont pas grandes et qu'au contraire il n'est pas de souffrance plus douce que celle qui vous annonce un enfant. J'avoue qu'ensuite l'inquiétude, les chagrins souvent qu'ils vous causent, sont bien réels, mais je compte pour rien les maux physiques, et quand même *le médecin, la garde, l'apothicaire, les maux de tête de toute espèce*, etc., m'épouvanteraient autant que toi, je pense que les petites caresses du nouveau-né vous font tout oublier⁵⁷.

Dans nos sources, la grossesse est ainsi associée de manière récurrente avec la maladie : Pauline Roland évoque « l'état de maladie qu'entraîne toujours la grossesse »⁵⁸, la comtesse de Ségur confie également à sa fille Olga en 1863 qu'elle est une source de « souffrances et [de] tristesses »⁵⁹. Elle fait partie de ces mères inquiètes qui s'étonnent presque quand leurs filles enceintes sont en bonne santé. Cette attitude traduit souvent de mauvais souvenirs de leurs propres maternités.

La grossesse est souvent une période d'anxiété liée à la peur de la douleur et de la mort, souvent associée aux couches. L'accouchement est évoqué de manière omniprésente dans les sources tout au long de la période étudiée comme le « moment critique », « fatal », même quand la mortalité maternelle recule grâce à la médicalisation croissante de la naissance. Moins importante qu'on l'a longtemps cru, la mortalité en couches est comprise à la fin de l'Ancien Régime entre 1 et 3 %⁶⁰, et elle baisse significativement à la fin du XIX^e siècle⁶¹. Cependant, les cas connus et abondamment commentés dans l'entourage des femmes enceintes effrayent beaucoup et plongent certaines femmes dans un état dépressif allant parfois jusqu'à la folie⁶². Certaines femmes sont agitées de pressentiments morbides concernant l'issue de leur grossesse. En 1749, Émilie du Châtelet, femme de science et amie de Voltaire, est ainsi persuadée de ne pas survivre à une grossesse tardive, conséquence de sa relation adultère avec son amant Saint-Lambert⁶³. Sa crainte de mourir est exprimée souvent et très tôt : « Vous imaginez bien [...] combien je crains pour ma santé, et même pour ma vie », dit-elle à quatre mois de grossesse. Elle met d'ailleurs en ordre ses papiers au cas où elle décéderait : « Je vous

56. Voir par exemple les listes interminables, et toujours plus détaillées avec le temps, de maux pouvant affecter les femmes enceintes dans les ouvrages obstétricaux, de F. Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses*, Genève, J. Dentant, 1^{re} éd. 1668 (rééd. 1681), à P. Cazeaux, *Traité théorique et pratique de l'art des accouchements*, Paris, H. Lauweryns, 1874.

57. G. Sand, *op. cit.*, 30 janvier 1823.

58. E. Thomas, *op. cit.*

59. Ségur (Comtesse de), *Correspondance*, Marie-José Strich (éd.), Paris, Scala, 1993, lettre à Olga du 30 septembre 1863.

60. Avec une fécondité moyenne de quatre à cinq enfants par femme, ce sont 4 à 15 % des mères qui risquent de mourir des suites de leurs couches. Voir *Annales de Démographie Historique, Numéro spécial Démographie Historique et condition féminine*, 1981 ; S. Beauvalet-Boutouyrie, *La démographie de l'époque moderne*, Paris, Belin, 1999.

61. Il faut attendre l'introduction des découvertes pasteuriennes et des pratiques d'asepsie à partir des années 1880 pour faire baisser la mortalité de façon décisive. On passe de 2 000 à 3 000 morts pour 100 000 naissances jusqu'en 1870 à 600 vers 1900. Voir M. Caron-Leulliez et J. George, *L'accouchement sans douleur. Histoire d'une révolution oubliée*, Paris, Éditions Ouvrières, 2004, « Introduction ».

62. L. Marcé, *Traité de la folie des femmes enceintes, des nouvelles accouchées et des nourrices*, Paris, J.-B. Baillière, 1858.

63. G. E. du Châtelet (marquise), *Lettres d'amour au marquis de Saint-Lambert*, A. Soprani (éd.), Paris, Paris-Méditerranée, 1997.

avoue que je veux finir mon ouvrage⁶⁴, surtout à la veille d'accoucher, et pouvant très bien mourir en couches. [...] je me conduis en conséquence de cette idée, qui est au moins vraisemblable, et cela a augmenté mes affaires : je veux les laisser en ordre ». Avant d'accoucher, elle fait part de ses craintes : « J'ai si mal aux reins, je suis si triste ce soir que je ne serais point étonnée d'accoucher cette nuit. [...] Je suis d'une affliction et d'un découragement qui m'effraierai[en]t, si je ne croyais aux pressentiments ». Elle décède effectivement, deux jours après son accouchement, d'une fièvre puerpérale.

Pour apaiser les angoisses, la religion est pour beaucoup un secours, et aussi une manière de légitimer les souffrances de la maternité. Les nombreuses prières pour femmes en couches témoignent de l'importance de la grossesse et de l'accouchement dans l'économie du salut⁶⁵ : la douleur est une punition divine depuis la faute d'Ève, mais elle rachète aussi les péchés et permet de gagner le paradis. Cependant, ce discours devient moins prégnant au cours du XIX^e siècle, même s'il apparaît encore sous la plume de la comtesse de Ségur en 1856. Sa cadette Olga, brisée par le décès récent de sa fille Marguerite, attend un nouvel enfant qui ne semble pas désiré ; la grossesse est pénible et tourmentée ; elle essaye de la « rassurer » en lui faisant une lecture religieuse des faits :

Je suis peinée de l'effet que te produit cette grossesse. [...] Repousse les imaginations qui te terrifient et te désolent, et dis-toi d'avance que tu aimeras et accepteras ce que le bon Dieu voudra bien t'envoyer [...] Une grossesse est toujours chose pénible ; aussi que de fautes elle rachète ! Une couche est toujours douloureuse et ennuyeuse par ses suites ; aussi que de mérites elle peut valoir comme toutes les impatiences, les privations, les ennuis qu'on accepte, sont comptés pour l'éternité !⁶⁶

Cependant, ces arguments religieux ne suffisent pas à calmer le désespoir d'Olga, si l'on en juge par la suite de la correspondance.

La moindre emprise de la religion rend possible pour certaines femmes une nouvelle attitude vis-à-vis de la souffrance. Le refus de la douleur de l'accouchement explique d'ailleurs que certaines aient fait pression pour obtenir un soulagement grâce à l'anesthésie, surtout dans les pays anglo-saxons : en Grande-Bretagne, dès le milieu du XIX^e siècle, le chloroforme est utilisé pour atténuer les douleurs à la fin de l'accouchement ; la reine Victoria elle-même y a recours en 1853 pour la naissance de son huitième enfant⁶⁷. La pratique de l'anesthésie reste cependant limitée à une élite, mais elle manifeste un changement des mentalités : la souffrance féminine n'est plus vue comme une obligation et il est légitime de la soulager. Sans parler de « féminisme », il s'agit bien d'une revendication nouvelle pour laquelle des femmes ont milité⁶⁸. En France, en raison d'un arrière-plan mental différent, la pratique ne se développe pas, le corps médical s'y déclarant hostile et l'opinion restant réservée.

64. Elle finit de traduire les *Principia mathematica* de Newton qui sont publiés en 1749.

65. J. Delumeau, *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989.

66. Ségur (Comtesse de), *op. cit.*, 1993, lettre à Olga du 30 septembre 1863.

67. En 1847, les propriétés anesthésiantes du chloroforme sont appliquées pour la première fois pour un accouchement par Sir James Simpson, professeur d'obstétrique à l'université d'Édimbourg : voir J. Schneid Lewis, *In the family way. Childbearing in the British Aristocracy, 1760-1860*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1986.

68. M.-F. Morel, « Histoire de la douleur dans l'accouchement, du soulagement à la suppression de la douleur », *Réalités en gynécologie*, n° 71, mai 2002, p. 42-46.

Le rejet de l'expérience physique de la maternité

Cette pénibilité de la gestation amène certaines femmes à considérer la reproduction biologique comme un fardeau. La grossesse, l'accouchement, comme le nourrissage des enfants suscitent fréquemment une répugnance, car ils renvoient à des réalités physiques perçues comme animales. La maternité est davantage valorisée après la naissance pour son aspect éducatif, vu comme plus noble. Dans une lettre du 15 juin 1858, la reine Victoria elle-même tempère l'enthousiasme de sa fille Vicky, enceinte de son premier enfant : « Ce que vous dites de la fierté de mettre au monde une âme immortelle est très joli, ma chère, mais j'avoue que cela me laisse indifférente ; j'ai surtout l'impression que nous ressemblons à une vache ou à un chien à ces moments-là, où notre pauvre nature devient animale, étrangère à l'extase... »⁶⁹.

Le témoignage de Marie d'Agoult dans les années 1830 est également éclairant sur ce point. Cette aristocrate mène une vie intellectuelle brillante et scandalise son époque car elle quitte son mari et sa fille pour vivre son amour avec Franz Liszt dont elle a trois enfants. Son expérience de la maternité est ambiguë. Elle critique l'admiration béate des mères pour leur progéniture et l'animalité de cet attachement :

« On fait grand bruit de l'amour maternel : je ne suis point, je l'avoue, montée au diapason de l'admiration générale. D'une part, je ne saurais admirer comme on le fait, cet amour des « petits » [...]. Ce n'est point un sentiment intelligent, mais bien un instinct aveugle dans lequel la dernière brute est supérieure à la femme » ; elle ajoute : « Laissons croire aux femmes qu'elles sont sublimes parce qu'elles allaitent leurs enfants comme la chienne allaite les siens... laissons-leur dire et répéter que l'amour maternel surpasse tous les autres tandis qu'elles s'y cramponnent comme à un pis aller »⁷⁰.

Elle refuse l'idéalisation de l'amour maternel qui n'est pas pour elle le sentiment le plus élevé. Cependant, cela ne signifie pas que le rôle de mère ne soit pas important, mais elle le conçoit plus sous l'angle de l'éducation que du maternage : si ses nourrissons laissent de marbre et si ses enfants ont tous été mis longtemps en nourrice, elle a marqué un intérêt beaucoup plus net pour ses enfants plus âgés sur lesquels elle avait l'impression d'avoir un vrai rôle éducatif. Elle confie cependant dans ses mémoires que la maternité n'est pas « la vocation unique de la femme. Si profond ou si exalté qu'on le suppose en elle, l'amour des enfants ne saurait absorber toute sa puissance d'être, ni remplir sa destinée. La fonction maternelle, sans parler des cas nombreux où elle est absente, n'occupe activement qu'un espace de temps limité. Avant, pendant et après, la femme existe, par elle-même et pour elle-même, en tant que personne humaine »⁷¹. Elle refuse l'effacement de la femme derrière la mère. Cette opinion atypique et le fait qu'elle ne fasse pas prévaloir ses droits maternels pour garder ses enfants lors du conflit avec son mari puis avec Franz Liszt l'ont d'ailleurs longtemps fait passer pour une mauvaise mère. En tant qu'intellectuelle, et sous le pseudonyme de Daniel Stern, Marie d'Agoult a également rédigé des ouvrages théoriques⁷² où elle évoque la condition féminine,

69. Cité par G. Houbre, *Histoire des mères et des filles*, Paris, La Martinière, 2006, p. 188-189.

70. M. d'Agoult (comtesse), *Mémoires, souvenirs et journaux de la comtesse d'Agoult*, C. Dupêchez (éd.), Paris, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 2007, dans « Journal », 9 juin 1837, p. 515.

71. M. d'Agoult, *op. cit.*, 2007, dans « Mes respects, mes curiosités », p. 445.

72. Dans son *Essai sur la liberté considérée comme principe et fin de l'activité humaine en 1847* et dans *Esquisses morales et politiques* en 1849, elle évoque la condition des femmes. Elle se prononce contre l'indissolubilité du mariage et revendique l'égalité des sexes et la réhabilitation du plaisir dans l'union conjugale ; mais elle ne prône cependant pas l'égalité sociale et politique pour les femmes, comme d'autres à l'époque. Pour elle, la femme doit rester au foyer, mais instruite et épanouie ; elle considère comme prématuré d'associer les femmes à la vie politique.

mais ses propos sont beaucoup plus modérés que dans ses écrits privés ; elle semble souscrire au discours dominant de l'époque sur la faiblesse constitutive des femmes et leur vocation maternelle, mais il s'agissait peut-être de ne pas heurter trop de front la morale traditionnelle.

Même chez des femmes plus engagées politiquement pour l'émancipation féminine, on trouve très rarement la contestation de la maternité comme vocation essentielle de la femme. Celle qui s'y refusait à l'époque devait choisir le voile ou le célibat ; pour les autres, avoir des enfants allait de soi. Avant la fin du XIX^e siècle, les critiques sont exceptionnelles et se font à la marge. Pauline Roland, sympathisante socialiste, milite, par exemple, pour la libre maternité, l'égalité des sexes et les droits des femmes. Elle choisit d'ailleurs de faire ses enfants hors mariage, mais refuse de considérer la maternité comme la seule mission féminine : « La maternité est un des devoirs de la femme, devoir sacré, rigoureux même, mais à aucune époque elle ne saurait être considérée comme son unique devoir » ; elle ajoute : « Il faut avoir le souci de ne pas absorber la femme dans la nourrice, le devoir maternel n'est pas l'unique devoir ». Lorsqu'elle est jugée pour avoir participé à l'agitation sociale en 1850, elle répond à l'avocat général qui lui présente la maternité comme une des plus belles libertés de la femme, que la maternité ne peut pas constituer une liberté puisque « la femme n'est pas libre de ne pas être mère »⁷³. On le voit encore, si certaines femmes refusent de se laisser enfermer dans le rôle maternel, il reste la référence incontournable, et la reproduction n'est pas encore évoquée sous l'angle de l'aliénation.

Des grossesses mal venues, parfois refusées

Si la répétition des grossesses pour une femme mariée était considérée comme normale et vécue avec résignation dans la société traditionnelle, la diffusion de pratiques malthusiennes dès le XVIII^e rend moins supportable un trop grand nombre d'enfants. Autant la ou les premières grossesses sont en général bien accueillies, car elles prouvent la fécondité du couple et assurent une descendance, autant les suivantes ne sont pas toujours désirées. La taille de la famille idéale est évidemment variable selon les époques et les milieux mais, avec la baisse de la mortalité infantile et le contrôle des naissances, il apparaît dans nos sources que les couples ne souhaitent guère dépasser trois enfants, surtout au XIX^e siècle. Au-delà d'un certain seuil, le moindre signe de grossesse est redouté et peut rendre le paiement de la « dette conjugale » angoissant pour les femmes. Certaines semblent tenir une comptabilité mentale rigoureuse de leurs cycles et vivent dans l'angoisse l'attente de leurs menstruations⁷⁴. Ainsi, pour Alix de Lamartine, déjà mère de sept enfants, l'inquiétude est récurrente. Entre 1801 et 1805, son journal montre que plusieurs fois par an, elle se croit enceinte ; le moindre retard ou signe de grossesse l'afflige, même si elle affirme se soumettre aux volontés divines⁷⁵. Le 18 juin 1801, elle indique : « Je suis bien aise de n'être pas grosse, j'en avais eu un peu d'inquiétude. Je suis toujours coupable de m'inquiéter, ne dois-je pas m'abandonner à Dieu en tout ? » ; le 4 août, nouvelle appréhension : « Je ne me porte pas encore très bien aujourd'hui, ce qui me donne de grandes inquiétudes, non pas pour le fond de ma santé, mais je crains une nouvelle grossesse, ce qui me désespérerait si je ne mettais toute ma confiance en Dieu ». Ces fausses alertes sont vite détrompées, mais elle tombe finalement enceinte en

73. E. Thomas, *op. cit.*

74. A.-M. Sohn, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier, 1996, p. 115.

75. Alix de Lamartine, *Journal de Madame de Lamartine*, M. Domange (éd.), Paris, Minard, 1983, t. 1, 1801-1805.

novembre 1801. Pendant cette huitième grossesse, elle affirme se soumettre à ses devoirs maternels mais ses obligations lui pèsent ; elle semble mélancolique, voire dépressive : « Je me suis un peu ennuyée au commencement de la semaine. (...) Mais c'est aussi un peu le malaise de mon état, qui me disposait à la tristesse » ; À huit mois encore : « Je suis dans un état de tristesse et d'abattement singulier, je ne sais à quoi l'attribuer. Je pense que c'est à la fatigue [...], un peu aussi à ce nombre d'enfants qui me fait quelque fois tourner la tête ». Les années qui suivent, l'angoisse d'être enceinte se renouvelle plusieurs fois, mais ces craintes s'avèrent sans fondement : elle n'aura plus d'autre enfant. Cependant, elle s'inquiétera ensuite pour ses filles, également mères de familles nombreuses.

L'âge élevé de la mère est aussi une circonstance qui fait craindre ou refuser une grossesse. Le cas d'Émilie du Châtelet, évoqué précédemment, est significatif. Après avoir eu trois enfants de son mari dans les premiers temps de son mariage, elle vit séparée de lui mais en bons termes. Enceinte à 42 ans de son amant, sa grossesse l'afflige, elle n'en parle qu'en termes péjoratifs : c'est un « malheureux secret », un « embarras ». Son âge l'inquiète car elle a conscience que sa grossesse est plus risquée et qu'elle est grotesque à un âge où elle pourrait être grand-mère :

Je suis grosse, et vous imaginez bien l'affliction où je suis, combien je crains pour ma santé, et même pour ma vie, combien je trouve ridicule d'accoucher à quarante ans après en avoir été dix-sept sans faire d'enfant, combien je suis affligée pour mon fils. Je ne veux pas le dire encore, de crainte que cela n'empêchât son établissement [...] ⁷⁶.

Son embarras est aussi lié au fait qu'il s'agit d'une grossesse adultère, même si elle pense avoir réussi à faire passer son enfant pour celui de son mari. Éperdument amoureuse de son amant qui se détache d'elle, obligée de cacher en public ses tourments, sa grossesse est évidemment mal vécue. Son désespoir l'amène à souhaiter perdre l'enfant, voire à mourir elle-même, mais ces menaces sont surtout une forme de chantage pour ramener à elle son amant : « [...] Il y a deux postes que je n'ai reçu de lettre de vous. Si je pouvais me blesser ⁷⁷ je serais encore trop heureuse. Ma grossesse augmente mon désespoir » ⁷⁸.

Cet exemple nous laisse entrevoir un autre cas de figure que ceux traités jusque-là : les grossesses illégitimes, les moins acceptées qui soient, surtout si aucune aide du père de l'enfant et de l'entourage n'est possible. Le nombre de ces naissances augmente considérablement en France à cette époque, puisqu'il passe de 1,3 % vers 1740 à 8,7 % vers 1900 ⁷⁹, avec des variations selon les régions. Mais il s'agit là d'une autre histoire que celle des maternités de femmes mariées évoquées ici. À part quelques cas exceptionnels, le vécu de ces grossesses est difficile à atteindre. On en retrouve des traces dans les archives hospitalières et surtout judiciaires, notamment pour des affaires d'avortement ⁸⁰ et d'infanticide car ces femmes « prises » cherchaient souvent à se

76. G.E. du Châtelet (marquise), *op. cit.*, lettre à la marquise de Boufflers, 3 avril 1749.

77. Se blesser signifie faire une fausse couche.

78. G.E. du Châtelet (marquise), *op. cit.*, lettre à Saint-Lambert, 30 mars 1749.

79. J.-P. Bardet et J. Dupâquier (dir.), *Histoire des populations de l'Europe, t. II, La révolution démographique, 1750-1914*, Paris, Fayard, 1998.

80. Les sources nous livrent peu de choses sur cette pratique souvent tenue secrète, mais elle était certainement très répandue. Peu d'auteurs se risquent à évoquer un chiffre ; Luc Boltanski va jusqu'à envisager un avortement pour deux naissances, mais le chiffre paraît exagéré : voir L. Boltanski, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard, 2004. Voir aussi A. Fine, « Savoirs sur le corps et procédés abortifs au XIX^e siècle », *Communication*, n° 4 : « Dénatalité, l'antériorité française », Paris, Le Seuil, 1986, p. 107-136.

« délivrer » de leur fardeau. Ces pratiques, qui témoignent d'un refus de la grossesse, ne sont cependant pas réservées aux maternités illégitimes, puisque certains historiens⁸¹ estiment qu'à la fin du XIX^e siècle l'avortement touche pour moitié des femmes mariées. Mais nous ne disposons là aussi que de sources indirectes ne permettant qu'une histoire au second degré que nous n'étudierons pas ici.

*

Les sources féminines utilisées dans cette étude sont trop peu nombreuses et trop inégalement réparties dans le temps pour prétendre analyser précisément l'évolution du vécu de la maternité et de la grossesse entre le milieu du XVIII^e et la fin du XIX^e siècle. Il faudrait en outre associer d'autres sources – médicales, judiciaires, littéraires, etc. – pour en avoir une vision plus complète. Cependant, on peut percevoir quelques grandes tendances pendant la période étudiée.

Dans la société traditionnelle, la grossesse était une situation courante, vécue par les femmes mariées avec fatalité et non comme un choix. À partir de la période des Lumières, et surtout au XIX^e siècle, l'évolution des mentalités et la valorisation du rôle maternel permettent que la maternité et la grossesse soient davantage assumées et vécues de manière plus consciente, en tout cas chez les élites. Cette évolution a pu permettre à certaines femmes de s'épanouir dans la maternité et d'y gagner un statut social plus gratifiant.

Mais, en même temps, avec le développement des pratiques malthusiennes, la grossesse est moins perçue comme une évidence. La maternité n'est pas encore remise en cause et reste le rôle féminin de référence, mais la grossesse, qui était autrefois un état fréquent, devient une expérience⁸². Elle est envisagée de manière plus singulière et selon le contexte peut être souhaitée et assumée, ou au contraire non désirée et même refusée. Le refus d'engendrer devient de plus en plus conscient et volontaire, ce que traduit l'importance de l'avortement.

Il faut attendre le développement de la contraception et la légalisation de l'avortement au XX^e siècle pour que la part de ces grossesses non désirées se restreigne considérablement. La médicalisation de la naissance, qui a rendu l'expérience de l'enfantement moins risquée et moins douloureuse, a aussi contribué à forger l'idée, répandue aujourd'hui mais parfois réductrice, que la grossesse est une expérience privilégiée et à faire de la femme enceinte une « icône du bonheur et de la plénitude »⁸³.

UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE (doctorante)

81. A.-M. Sohn, *op. cit.*, p. 132 ; A. Mac Laren, *op. cit.*

82. M. Laget, *op. cit.*

83. B. Jacques, *Sociologie de l'accouchement*, Paris, PUF, 2007, « Introduction ».